



INDICATEUR DU COÛT DE LA **RENTRÉE** 2025

DOSSIER DE PRESSE

23^e
INDICATEUR DU édition 2025

€COÛT DE LA
RENTRÉE



SOMMAIRE

Avant-propos	2
Présentation de l'indicateur du coût de la rentrée	3
Point sur les frais de vie courante	5
Point sur les frais spécifiques	8
Focus réforme des bourses	9
Méthodologie	11
InterAsso Nantes	15
Contact	16

AVANT-PROPOS

Cette année encore, **InterAsso Nantes se doit d'alerter** sur le montant, continuellement grandissant, qu'un·e étudiant·e devra déboursier pour réaliser sa rentrée universitaire.

3086,03€, c'est bien la somme qu'un·e étudiant·e va devoir dépenser pour sa rentrée universitaire en 2025.

Depuis **deux ans**, le cout moyen de la rentrée dépasse la **barre critique des 3000€**. La jeunesse se voit à nouveau confrontée aux défis de réussir à s'engager dans l'enseignement supérieur sans renoncer à son épanouissement.

3086,03 €

Le principal poste de dépenses reste le **logement** qui représente plus de **15%** de ce coût de rentrée. Avec un manque conséquent de logement étudiant en Loire-Atlantique et Vendée les prix augmentent et laissent moins de place aux autres frais de la vie courante, tel que **l'alimentation**.

Pour rappel : **20% des étudiant·es ne mangent pas à leur faim.**

A cela s'ajoute des frais de scolarité ainsi que la CVEC, qui ne cessent de croître.

La conséquence : **des choix à faire entre se loger, se nourrir et étudier**

PRÉSENTATION DE L'INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE

L'indicateur du coût de la rentrée évalue le budget **qu'un·e étudiant·e de 20 ans** en licence, vivant en dehors du foyer familial et **n'ayant pas de bourse**, va devoir déboursier à sa rentrée universitaire 2025. Ce calcul est fait chaque année en prenant en compte ses principales sources de dépenses.

Deux grands types de dépenses :

FRAIS DE LA VIE COURANTE

Frais fixes au cours des
différents mois :

- Loyers et charges locatives
- Alimentation et hygiène
- Transport
- Loisirs
- Téléphonie et internet

FRAIS SPECIFIQUES

Frais spécifiques à la rentrée
universitaire :

- Frais d'inscription
- Paiement de la CVEC
- Assurance logement et frais d'agence
- Achat de matériel pédagogique

ANALYSE DU COÛT DE LA RENTRÉE

1 915,01 € DE FRAIS SPÉCIFIQUE DE RENTRÉE

1 171,02 € DE FRAIS DE LA VIE COURANTE

	2025	2024	Évolution
FRAIS SPÉCIFIQUES DE RENTRÉE			
Frais de scolarité	178,00 €	175,00 €	1,71
CVEC	105,00 €	103,00 €	1,94
Compléaire santé	330,00 €	330,00 €	0,00
Assurance logement	87,48 €	83,00 €	5,40
Frais d'agence	260,00 €	260,00 €	0,00
Dépôt de garantie	527,00 €	538,50 €	-2,14
Matériel pédagogique - Papéterie	238,52 €	217,45 €	9,69
Matériel pédagogique - Spécifique	189,01 €	176,46 €	7,11
TOTAL	1 915,01 €	1 883,41 €	1,68
FRAIS DE LA VIE COURANTE			
Loyer	527,00 €	538,50 €	-2,14
Restauration universitaire	66,00 €	66,00 €	0,00
Consomable - Alimentaire	202,70 €	198,11 €	2,32
Consomable - Equipement	141,35 €	143,60 €	-1,57
Téléphone - Internet	47,98 €	60,73 €	-20,99
Loisirs	42,02 €	49,94 €	-15,86
Transport	143,97 €	144,38 €	-0,28
TOTAL	1 171,02 €	1 201,26 €	-2,52
TOTAL	3 086,03 €	3 084,67 €	0,04

FRAIS DE LA VIE COURANTE

LOGEMENT

Avec un budget de **527 €** le loyer représente **la première** source de dépenses des étudiant·es.

Alors qu' **1** étudiant·e sur **17** à un logement CROUS et que l'offre de logement est insuffisante, beaucoup n'ont pas d'autres choix que de se diriger vers des logements privés souvent **plus cher**.

Cette **situation tendue** oblige certain·es étudiant·es à opter pour des **alternatives précaires** et sont obligé·es de dormir dans leur voiture, dans des tentes ou encore des campings.

Au-delà du loyer à payer, **la difficulté** à trouver des garant·es pour leur logement est très présente. Malgré la garantie VISALE du dispositif d'Action Logement, **de nombreuses demandes sont refusées** ce qui complexifie l'accès au logement.

InterAsso Nantes tente de mettre en place un **dispositif temporaire de logement solidaire** afin de lutter contre ce manque de logement actuel.

InterAsso Nantes demande :

- Le gel des loyers et des charges des logements CROUS
- La construction de nouveaux logements CROUS et la rénovation de ceux existants
- L'accès aux étudiant·es de la garantie VISALE, s'assurer de son respect et de sa reconnaissance
- La pérennisation de l'expérimentation d'encadrements des loyers
- Le maintien d'universalisation des APL et la revalorisation de leur montant

FRAIS DE LA VIE COURANTE

L'ALIMENTATION

Alors qu'**1** étudiant·e sur **5** ne mange pas à sa faim, par manque de moyen, iels doivent **déboursier 66 €** par mois pour manger le midi au sein des Restaurants Universitaires. A cela s'ajoute **plus de 200 €** par mois pour les autres repas. Par conséquent, bon nombre d'étudiant·es sautent en moyenne **3** repas par semaine.

LOISIRS

Bien qu'il soit avéré que les activités extra-scolaires comme le sport ou la culture ont **des biens faits sur la santé mentale** et l'estime de soi des jeunes, **79 %** des étudiant·es considèrent ne pas pratiquer d'activités culturelles. De plus, ces activités représentent un moyen d'intégration sociale, mais dû à leur situation socio-économique **les étudiant·es n'ont pas tous·tes le même accès à la culture**. Cette situation se retrouve également dans le sport où l'inscription à des activités sportives peuvent **être trop coûteuse**.

InterAsso Nantes demande :

- Le repas CROUS à 1€ pour toutes et tous
- L'accès à la restauration à tarification sociale sur l'ensemble des sites de formation

InterAsso Nantes demande :

- La gratuité des activités culturelles, sportives et associatives pour les moins de 25 ans
- La mise en place d'équipement sportifs et d'infrastructures à proximité des résidences CROUS
- La gratuité des services proposés par le SUAPS

FRAIS DE LA VIE COURANTE

TRANSPORTS

Nantes Métropole à la chance d'avoir un réseau de transport en commun **complet** qui permet aux étudiant·es de pouvoir se rendre à l'université, sur des lieux de pratiques sportives et culturelles ou encore au supermarché.

La métropole met à disposition pour les personnes de moins de 26 ans un tarif réduit à 24,90 € par mois. Cependant, cela représente tout de même un coup correspondant à **1/8 de son budget alimentaire**. Un·e étudiant·e doit alors choisir entre se rendre à son lieu d'études, ou manger à sa faim.

Malgré l'existence d'une **tarification solidaire**, qui peut prendre une charge jusqu'à la totalité de l'abonnement, cette charge totale n'est disponible que pour les personnes ayant un **quotient familial inférieur à 350€**. Cela **exclut** donc **la majeure partie des étudiant·es** encore rattaché·es au foyer fiscal de leurs parents.

InterAsso Nantes demande :

- Un accès à la gratuité des transports en commun du réseau Noalib pour les étudiant·es
- L'ajout dans la tarification solidaire d'un statut "étudiant·e", sur présentation d'une carte étudiante ou d'un certificat étudiant

FRAIS SPÉCIFIQUE DE RENTRÉE

INSCRIPTION A L'UNIVERSITÉ ET LA CVEC

Une fois de plus, l'inscription à l'université **augmente**. C'est une dépense **importante** dans les frais spécifiques d'un·e étudiant·e. **InterAsso Nantes** rappelle que toute personne qui a obtenu le baccalauréat, a **le droit de se former sans discrimination socio-économique**.

FRAIS COMPLÉMENTAIRES ET ILLÉGAUX

Dans de nombreux parcours, des **frais pédagogiques indispensables** au bon suivi de l'enseignement sont encore à la **charge de l'étudiant·e**. Ces frais très **recommandés ou obligatoire**, qui peuvent être des manuels, des livres ou encore du matériel, ne doivent pas être à la charge des étudiant·es.

InterAsso Nantes demande :

- L'arrêt de l'augmentation des frais d'inscription à l'université
- La transparence dans l'utilisation des fonds par l'établissement
- La désindexation de la CVEC et sa prise en charge totale par l'Etat

InterAsso Nantes demande :

- La prise en charge par l'Etat des frais complémentaires nécessaire à la réussite
- La suppression en urgence des frais supplémentaires obligatoires

FOCUS RÉFORME DES BOURSES

L'URGENCE D'UNE RÉFORME DES BOURSES

Des milliers d'étudiant·es ne sont pas boursier·es et doivent **tout payer** alors qu'ils sont **précaires**.

Il y a donc urgence à augmenter le nombre de boursier·es à **1 million** pour inclure les étudiant·es extrêmement précaires mais non boursier·es, qui sont obligé·es de se salarier et d'avoir recours aux aides alimentaires pour survivre.

En effet, **41%** des étudiant·es se salarient à côté de leurs études ou doivent **choisir entre manger et étudier**.

La rentrée est donc un coup de massue supplémentaire.

Et le faire dès maintenant !

L'Etat annonce une **année blanche** sur le budget 2026, empêchant toute réforme...

Mais 2026 ne sera pas une année blanche pour la pauvreté étudiante !

FOCUS RÉFORME DES BOURSES

InterAsso Nantes demande maintenant :

- **L'élargissement du nombre de boursier·es** avec notamment l'ouverture des bourses sur critères sociaux aux étudiant·es extra-communautaires et doctorant·es non financé·s
- **L'indexation** des plafonds d'accès aux bourses sur le SMIC et de leur montant sur l'inflation
- La **territorialisation** par la mise en place d'un montant forfaitaire supplémentaire

InterAsso Nantes demande à long terme:

- **UNE BOURSE ACCESSIBLE** à toutes et tous : L'État doit garantir à chaque étudiant·e de vivre au dessus du seuil de pauvreté, avec des ressources à minima supérieures à 50 % du revenu médian.
- **DÉFAMILIALISATION** : pour une réelle appréciation de la situation propre de l'étudiant·e, il convient donc de mettre fin au rattachement parental dès l'entrée dans le supérieur.
- **TERRITORIALISATION** : L'aide sociale à l'étudiant·e doit être territorialisée afin de s'adapter aux besoins propres des territoires. Il doit être prévu un supplément au montant de base si coût de la vie excède fortement la moyenne nationale.

MÉTHODOLOGIE DU CALCUL

L'indicateur global est obtenu en faisant la somme des frais de vie courante et des frais spécifiques de rentrée calculés pour le mois de septembre. Une moyenne des sommes obtenues est alors effectuée pour les différentes régions, pondérée en fonction de leurs effectifs étudiant·es respectifs. Pour la rentrée 2024, la FAGE a également souhaité mettre en lumière certains frais dits modulaires, qui s'appliquent à certain·es étudiant·es selon leurs situations spécifiques.

FRAIS DE LA VIE COURANTE

LOYER ET CHARGES

Le niveau moyen du loyer et des charges est obtenu en utilisant l'outil de côte des loyers développé par LocService. La côte donne une valeur moyenne de loyer pour un appartement d'une surface et d'un nombre de pièces donné. Pour ce calcul, la moyenne est faite entre chaque ville pour un studio de moins de 20 m² et pour un T2 de moins de 30 m² (les deux formes de logement les plus utilisés), donnant un loyer moyen toutes charges comprises pour un logement d'environ 20 m².

TÉLÉPHONIE ET INTERNET

Les tarifs de téléphonie et internet correspondent à la moyenne des tarifs pratiqués par les grands opérateurs (Free, Orange, SFR et Bouygues) pour une offre « Multi pack » comprenant la téléphonie mobile, 100Go de données mobiles et une box internet.

MÉTHODOLOGIE DU CALCUL

LOISIRS

Le montant des loisirs correspond à la somme des coûts moyens des loisirs les plus populaires auprès des étudiant·es selon l'enquête de l'OVE, c'est-à-dire les activités physiques et sportives, les séances de cinéma, ainsi que le streaming vidéo et de musique.

REPAS RESTAURANT UNIVERSITAIRE

Le prix des repas au restaurant universitaire est obtenu en considérant qu'un·e étudiant·e prend en moyenne 20 repas au restaurant universitaire par mois (5 repas par semaine). Le prix du ticket RU pour l'année 2025- 2026 est maintenu à 3,30€.

ACHATS

Les "consommables alimentaires" représentent un panier alimentaire nécessaire pour un mois, en dehors des 20 repas pris au restaurant universitaire. Ce panier est constitué selon les recommandations du Plan National Nutrition Santé 2019-2023. La partie "équipement divers" correspond quant à elle à l'achat d'un ensemble vestimentaire neuf, d'un lot de produits d'hygiène et d'entretien et d'une mensualité de remboursement d'un prêt pour acheter un ordinateur.

MÉTHODOLOGIE DU CALCUL

TRANSPORT

Pour le transport, le tarif d'un abonnement étudiant ou jeune en transports en commun est pris en compte selon une moyenne des abonnements dans 44 agglomérations de France. À cela s'ajoutent les allers et retours entre le domicile familial et le lieu d'études dont la distance moyenne estimée par l'OVE est de 26 km. À raison d'un aller-retour par semaine, à cette distance est appliqué le barème d'indemnités kilométriques 2024 des frais relatifs au transport en véhicule personnel.

FRAIS SPÉCIFIQUES DE RENTRÉE

DROITS D'INSCRIPTION

Les droits pris en compte sont ceux en vigueur pour un·e étudiant·e s'inscrivant en licence à l'université, sans double inscriptions.

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Le montant de la complémentaire santé est calculé grâce aux moyennes des offres « Tous Soins » des différentes mutuelles étudiantes.

MÉTHODOLOGIE DU CALCUL

CVEC

Le tarif de la CVEC est celui annoncé pour l'année 2025 par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

FRAIS D'AGENCE IMMOBILIÈRE

Depuis 2020, les frais d'agence sont plafonnés en fonction de la zone dans laquelle se trouve le logement. Les frais d'agence pris en compte sont ceux pratiqués au maximum pour un logement de 20 m².

ASSURANCE LOGEMENT

Une moyenne est réalisée entre les offres des différentes mutuelles étudiantes pour un logement de 20m².

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE - PAPETERIE

Le poste « matériel pédagogique » est composé des articles de base nécessaires pour débiter une année universitaire, ainsi que d'une moyenne des frais de manuels pédagogiques et autres frais nécessaires au bon suivi du cursus académique dans plusieurs filières.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE - SPÉCIFIQUE

Le matériel pédagogique spécifique correspond aux achats fortement recommandés (manuels, etc.) ou imposés (tenues de stage, lectures obligatoires, etc.) aux étudiant·es selon leur formation. Le montant est calculé grâce aux moyennes des frais par filière, pondérées par les effectifs.



InterAsso Nantes

InterAsso Nantes est une **fédération territoriale** qui a pour objectif d'améliorer **les conditions de vie et d'étude** des étudiant·es de Loire-Atlantique et de Vendée.

Grâce à ces **17 associations étudiantes** présente sur le territoire et sa **quarantaine d'élu·e étudiant·e**, InterAsso Nantes peut mettre en œuvre une réelle représentation étudiante afin de se faire entendre au sein des instances dans lesquelles ces élu·es siègent.

Il est important pour InterAsso Nantes de travailler en lien avec ses **valeurs** sur des thématiques comme les **Violences Sexistes et Sexuelles**, l'**urgence climatique**, la **santé** des étudiant·es ou encore la **précarité étudiante**.

Avec ce réseau d'associations et d'élu·es, de nombreux projets voient le jour afin d'aider les étudiant·es durant leurs cursus universitaires.

Comme l'**AmBIANce Festival** qu'organise InterAsso Nantes avec un prix d'entrée de 1 € afin d'être le plus accessible. Il y a également La **Quinzaine de la Culture**, un évènement culturel en collaboration avec une association du réseau, qui propose sur quinze jours des activités culturelles à moindre coût ou gratuites.



Le **Guide des Aides Sociales Étudiantes** (GASE), sortie en 2023 et remis à jour chaque année, est un réel outil d'information pour la jeunesse. En effet, réalisé en lien avec des actrices du territoire le GASE recense les **aides** pouvant être utilisées sur le territoire ainsi que les démarches à effectuer pour les obtenir.

CONTACT



Léandre BRISSET

Président

contact@interassonantes.org



23e
INDICATEUR DU *édition 2025*
€CÔT DE LA
RENTRÉE